

Procédure file

Informations de base	
CNS - Procédure de consultation Décision	1997/0245(CNS) Procédure terminée
Amélioration des statistiques agricoles communautaires Modification Décision 96/411/EC 1995/0250(CNS)	
Sujet 3.10.30 Statistiques agricoles	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	AGRI Agriculture et développement rural		
Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil Pêche	Réunion 2063	Date 18/12/1997

Evénements clés			
30/09/1997	Publication de la proposition législative	COM(1997)0482	Résumé
24/10/1997	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
26/11/1997	Vote en commission		
16/12/1997	Décision du Parlement	T4-0605/1997	Résumé
18/12/1997	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
18/12/1997	Fin de la procédure au Parlement		
03/01/1998	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques	
Référence de procédure	1997/0245(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Législation
Instrument législatif	Décision
	Modification Décision 96/411/EC 1995/0250(CNS)
Base juridique	CE avant Amsterdam E 043; Règlement du Parlement EP 52-p1

Étape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	AGRI/4/09413

Portail de documentation

Document de base législatif		COM(1997)0482 JO C 337 07.11.1997, p. 0058	01/10/1997	EC	Résumé
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T4-0605/1997 JO C 014 19.01.1998, p. 0018-0028	16/12/1997	EP	Résumé

Informations complémentaires

Commission européenne	EUR-Lex
-----------------------	-------------------------

Acte final

[Décision 1998/3
JO L 001 03.01.1998, p. 0009](#) Résumé

Amélioration des statistiques agricoles communautaires

OBJECTIF: modifier la décision 96/411/CE relative à l'amélioration des statistiques agricoles communautaires. CONTENU: la décision 96/411/CE a mis à la disposition des services de la Commission un outil flexible qui permet d'adapter les applications statistiques à l'évolution des besoins d'information. Cet outil a déjà été mis en oeuvre et des plans d'action techniques ont été arrêtés pour les années 1996 et 1997. A la lumière de ces premières expériences, la Commission souhaite améliorer l'efficacité de l'outil en suggérant deux modifications concernant: - le délai de transmission des rapports des Etats membres: un déplacement de la date limite du 31 mars au 31 juillet permettrait de mieux évaluer les résultats des actions entreprises; - le rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil sur l'état d'avancement de la mise en oeuvre de la décision: il est proposé de déplacer de deux ans (c'est-à-dire jusqu'en 1999) la date de rédaction du rapport. ?

Amélioration des statistiques agricoles communautaires

Le Parlement européen a approuvé la proposition de décision (procédure sans rapport).?

Amélioration des statistiques agricoles communautaires

OBJECTIF: modifier la décision 96/411/CE relative à l'amélioration des statistiques agricoles communautaires. MESURE DE LA COMMUNAUTE: décision 98/3/CE du Conseil. CONTENU: la décision modifie le délai de transmission des rapports des Etats membres (31 juillet au lieu du 31 mars) ainsi que la date limite pour la présentation du rapport de la Commission sur l'état d'avancement de la mise en oeuvre de la décision en question (01/11/1999 au lieu du 01/11/1997). A noter que la délégation allemande s'est abstenue. ?